BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'air

Décision n° 5819 du 7 octobre 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'air

NOR: INTJ1927083S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 7719 du 12 décembre 2018 (NOR: INTJ1828670S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} novembre 2019:

Brugère Laëtitia NIGEND : 201 185 NLS : 8 044 001

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er novembre 2019:

 Vuillerminaz Michel
 NIGEND: 127349
 NLS: 5279398

 Busson Marcel
 NIGEND: 128285
 NLS: 5279532

 Bastien Thierry
 NIGEND: 141884
 NLS: 8000106

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er novembre 2019:

 Gottrant Pierre
 NIGEND: 148898
 NLS: 8006663

 Dupuis Christophe
 NIGEND: 152198
 NLS: 8010125

 Godier Laurent
 NIGEND: 152342
 NLS: 8010144

 Martin Jean-Luc
 NIGEND: 138159
 NLS: 5281946

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 octobre 2019.

Le général, commandant la gendarmerie de l'air, P. Guichard